



**DICTIONNAIRE
DES OFFICIERS GÉNÉRAUX
DE L'ARMÉE ROYALE
1763-1792**

**TOME II
D-K**

Gilbert BODINIER

Archives & Culture

AVANT-PROPOS

Le présent dictionnaire¹ est destiné à combler la lacune qui existe entre le dictionnaire des généraux rédigé par le commissaire des bureaux de la Guerre François-Joseph-Guillaume Pinard, intitulé *Chronologie historique militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges, dignités et grades militaires supérieurs, de toutes les personnes qui les ont possédées ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent* et publié entre 1760 et 1778 en huit volumes², et le *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)* de Georges Six, publié en deux volumes en 1934-1935.

Les huit tomes de l'ouvrage de Pinard contiennent des notices biographiques des officiers généraux depuis la création de ces divers grades jusqu'aux années 1760, mais il manquait le volume relatif aux brigadiers de cavalerie et de dragons. Nous y avons remédié en partie, en rédigeant des notices sur ceux qui ont été nommés après 1715. De même, les notices laissées incomplètes des généraux morts après 1762 ont été reprises et achevées. Le dictionnaire de Six commence avec la déclaration de guerre du 20 avril 1792 ; en le mettant à profit pour un certain nombre de notices, nous avons prolongé notre travail jusqu'au 20 septembre de cette même année.

Alors que Pinard et Six se bornent à décrire la carrière et les campagnes des généraux, les notices du présent dictionnaire comprennent également des renseignements sur la famille ainsi que la vie publique et privée de ces personnages. Les sources utilisées sont nombreuses. En premier lieu viennent les archives du département de l'armée de terre du Service historique de la Défense, à Vincennes : dossiers individuels d'officiers généraux de la sous-série Y⁴, contrôles des officiers (sous-série Y^b), archives administratives des unités (série X et sous-série Y^c), Mémoires et reconnaissances (sous-série I M). Apparaissent ensuite les fonds des Archives nationales, à Paris et à Aix-en-Provence, ainsi que les fonds privés lorsqu'ils ont été repérés. Les actes d'état-civil conservés dans les Archives départementales ont parfois fourni d'utiles compléments. L'ensemble des sources utilisées est détaillé à la fin de chaque notice.

Du point de vue des sources imprimées, les dictionnaires existants, les mémoires du temps, les études historiques, les armoriaux ont été dépouillés dans la mesure du possible, qu'ils soient de portée nationale ou locale. Pour autant, le présent ouvrage ne saurait prétendre à l'exhaustivité : tous les souvenirs publiés des contemporains n'ont pas été utilisés, non plus que tous

les ouvrages relatifs à l'histoire militaire ou sociale du XVIII^e siècle. De même, ni la correspondance de ces officiers généraux avec le département de la Guerre, conservée dans la série A du département de l'armée de terre à Vincennes, ni la correspondance entre les gouverneurs des colonies et le secrétaire d'État de la marine, aux Archives nationales, n'ont été dépouillées en totalité. Nous espérons que ces omissions rencontreront l'indulgence de nos lecteurs, tout comme les lacunes ou les erreurs qui subsistent sans doute. Elles sont autant d'incitations à la poursuite de la recherche scientifique, qui seule permettra de mieux connaître ces hommes, à qui la France de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution doit toute sa gloire militaire.

Nous remercions pour leur concours à la relecture de ce dictionnaire Pierre et Thérèse Waksman ainsi que le professeur Jean Chagniot et Pascale Dublange pour la saisie du texte.

Gilbert BODINIER